

# PRÉVENTION

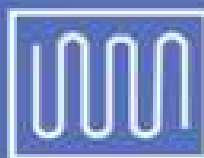
## Intoxications au monoxyde de carbone



**INFORMEZ-VOUS**  
sur [solidarites-sante.gouv.fr](http://solidarites-sante.gouv.fr)



**APPELEZ LES SECOURS**  
en cas de suspicion en  
composant le 15, le 18 ou le 112  
(114 : personnes malentendantes)



Faites vérifier le bon état  
de marche de votre installation  
de chauffage



Respectez les consignes  
d'utilisation des appareils à  
combustion, ne les utilisez pas  
en continu



Veillez à une aération et une  
ventilation correctes, ne  
bouchez pas les entrées d'air de  
votre logement

